

*Copro 9*  
*Association des membres de syndicats de copropriétés du neuvième arrondissement de Paris*  
*38 Rue Fontaine, 75009 Paris*  
*<http://Copro9.free.fr>*  
*[copro9@noos.fr](mailto:copro9@noos.fr) - [copro9@free.fr](mailto:copro9@free.fr)*

*Association Loi 1901 déclarée en Préfecture le 20 novembre 2003.*

Madame, Monsieur

En 1998 je me suis installé dans cet arrondissement après avoir vécu plusieurs années de l'autre côté de la Butte. Très impliqué dans ma copropriété j'en suis devenu le président du conseil syndical. Confrontée à un problème de nuisance sonore généré par le climatiseur installé par l'hôtel Blanche Fontaine, la copropriété trouva peu de soutien du côté des pouvoirs publics ou des associations de quartier. Ce bruit particulièrement gênant étant légal, la copropriété n'avait que peu d'espoirs. C'est donc seul avec le syndic que le conseil syndical, après de longues négociations où la réalité de la nuisance fut constamment mise en doute, a enfin pu obtenir que l'hôtel entreprenne des travaux d'insonorisation.

Cette absence d'aide m'a convaincu qu'il est indispensable de créer une structure permettant à l'ensemble des immeubles du neuvième arrondissement d'être en relation les uns avec les autres et qu'une communication dynamique doit s'instaurer à la fois entre les copropriétés mais également entre les copropriétés et les commerçants afin de lutter contre les nuisances pouvant survenir au sein des copropriétés.

Cette association permet d'ores et déjà de mettre en commun nos expériences que ce soit dans le cadre de résolutions de conflits (médiations, constats d'huissiers groupés...), ou dans le cadre de travaux au sein des copropriétés (types de travaux à envisager, mise en concurrence des

entreprises...)). De par sa structure, notamment par mailing-list et groupes de discussions, son objet, sa cible et son fonctionnement dynamique, l'association agit également hors de la copropriété lorsque qu'elle le juge nécessaire ou à la demande de ses membres. La frontière entre copropriété et "monde extérieur" n'étant pas toujours nette et les nuisances auxquelles peuvent être confrontées les copropriétés venant également de "l'extérieur", l'association agira donc afin d'améliorer le cadre de vie de l'arrondissement.

Priorité a été donnée aux membres ou présidents de conseils syndicaux qui occupent une place privilégiée leur permettant de synthétiser et retransmettre les informations. Cette "préférence" vise à une efficience maximale. Mais il était essentiel de permettre à toutes les bonnes volontés qui ne seraient pas membres d'un conseil syndical et qui souhaitent s'investir dans la vie de leur immeuble et de leur quartier de pouvoir agir dans notre association. Un fonctionnement par parrainage a donc été instauré. Cette solution est le compromis qui nous a semblé le plus juste entre notre volonté d'ouverture et notre soucis de protection.

D'autre part, le cas particulier du nord du 9ème arrondissement mérite une attention particulière. Ce quartier ayant toujours été un quartier vivant et attractif, il ne s'agit pas d'en supprimer ce qui fera toujours partie de sa vie, de son attrait et qui constitue une de ses richesses à savoir son noctambulisme. Cela étant dit, il est important de rappeler que ce quartier connaissait une bien plus grande diversité commerciale, et que cette activité nocturne s'accompagna pendant plus d'un siècle d'un bouillonnement culturel incomparable et mondialement unique.

Or aujourd'hui, le nord du neuvième arrondissement a été "touristiquement" et culturellement délaissé et la diversité commerciale tend à devenir un lointain souvenir.

L'appartement d'André Breton, 42 rue Fontaine, n'a pas été préempté, alors qu'il était le lieu idéal pour la création d'un musée. Il ne restera de ce haut lieu du surréalisme qu'une place André Breton rebaptisée pour se donner bonne conscience. Le mémorable conservatoire de l'arrondissement non loin de la place Lili Boulanger a été déplacé, le Musée de la vie Romantique, 16 rue Chaptal - au charme il est vrai incomparable - abrite les collection du peintre Ary Scheffer, l'un des artistes les moins importants de la nouvelle Athènes alors que Lautrec,

Pissarro, Renoir ou Bonnard sont à n'en pas douter d'une autre qualité et d'une notoriété sans commune mesure. Rien n'a été fait durant l'exposition Vuillard pour célébrer cet artiste de la place Adolphe Max. L'Atelier Delacroix, 58 rue Notre dame de Lorette, n'est connu que d'un petit nombre de curieux et n'a pas non plus été préempté. Le passé glorieux du Square d'Orléans, 80 rue Taitbout (Alexandre Dumas, Georges Sand, Chopin...) demeure très confidentiel, et que dire des Ateliers au 5 et au 11 de la place Pigalle (Boldini, Puvis de Chavanne...) ?

En résumé, le patrimoine historique et culturel de la Nouvelle Athènes qu'aucune ville au monde ne peut prétendre égaler est honteusement sous-exploité. La mariée serait-elle trop belle ? Il est donc urgent d'inclure la revalorisation du patrimoine culturel et historique dans une association attachée à la revalorisation du cadre de vie.

C'est dans cet esprit que j'ai décidé de fonder Copro9 et que nous avons rédigé les statuts.

Notre première action - qui nous paraît essentielle pour le nord du neuvième arrondissement - a été de demander au Maire, et également au Député de venir "in situ" à l'heure où le quartier est pour bon nombre de riverains invivable (1h30 du matin). Le Maire a répondu à cette invitation le 10 octobre en effectuant avec des riverains et nous-même une "marche exploratoire". Un compte-rendu a été rédigé par l'association et un rendez-vous demandé dès le 13 octobre pour remettre en mains propres ce document et travailler de concert. Au 2 novembre aucune date n'a été fixée, nous avons donc relancé la Mairie par lettre recommandée avec accusé de réception, un premier rendez-vous a été obtenu pour le 5 décembre, annulé la veille et reporté au 18 décembre (!!!)... Entre temps, comme vous le savez, le Maire communiquait largement sur cette action lors du Conseil de Paris du 20 et 21 octobre, mais également lors du Conseil de quartier, et dans sa lettre aux riverains.

Merci de bien vouloir trouver ci-joint ce compte-rendu ainsi que divers documents vous permettant de vous éclairer sur notre démarche.

Vous pourrez former des groupes de travail dès la prochaine Assemblée générale. **Faites-**

**nous donc part des sujets qui vous tiennent à cœur et que vous voulez voir traiter au sein de ces groupes de travail.**

En vous souhaitant de très bonnes fêtes de fin d'année, je vous présente au nom de Copro9 nos meilleurs vœux pour l'année 2004 qui commémorera le bicentenaire de la naissance de Georges Sand (1804-1876)

Fait à Paris, le 11 novembre 2003

Le Président

Michaël Rosenfeld